

**Botschaft des Königreiches Marokko**

**Wien**



سجلارة المملكة المغربية  
قينا

EF.DEL/16/04/Corr.1  
2 June 2004

Original: FRENCH

**DECLARATION  
DE MONSIEUR MOHIEDINE EL KADIRI  
CONSEILLER A LA MISSION PERMANENTE DU  
ROYAUME DU MAROC  
A VIENNE**

**12EME REUNION DU FORUM  
ECONOMIQUE DE L'OSCE**

**GRUPE DE TRAVAIL A- « Engagement  
politique pour le développement  
institutionnel et les réformes »**

**Prague, Mercredi 2 juin 2004**

## **Monsieur le Président,**

Permettez moi tout d'abord de présenter, à travers vous, au nom de ma délégation et des partenaires méditerranéens pour la coopération, nos vives félicitations à la présidence bulgare, pour l'organisation de la 12<sup>ème</sup> réunion du forum économique de l'OSCE et pour le choix approprié de son thème central, à savoir « les nouveaux défis pour la construction des capacités institutionnelles et humaines du développement économique et la coopération ».

Je suis persuadé que la qualité supérieure des intervenants et des questions à débattre lors de cette réunion, contribueront à faire de ce forum un lieu privilégié de réflexion sur la relation de plus en plus tangible qui existe entre les aspects économiques et environnementaux et la sécurité et la stabilité politique aussi bien au niveau régional qu'international.

Le document sur la stratégie de l'OSCE concernant la dimension économique et environnementale adopté récemment permet de relever l'importance capitale de la dimension économique et environnementale dans le concept de la sécurité globale et de coopération de l'OSCE et son rôle dans l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et la réhabilitation post-confliktuelle.

## **Monsieur le Président,**

Les nouveaux défis à la sécurité régionale se sont accentués à l'aube du 2<sup>ème</sup> millénaire. Ils résident dans l'émergence de l'extrémisme et du fanatisme, du développement de l'émigration massive et du trafic des êtres humains, de drogue, d'armes et du crime international organisé. Ces nouveaux défis qui déstabilisent la politique des Etats et de la région et nuisent à leur coopération, dérivent souvent des problématiques socio-économiques et environnementales qui contribuent à les alimenter et à les sous-tendre.

La mondialisation, la libéralisation et les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités en termes d'échange, de croissance et de développement, mais tous les Etats n'en ont pas bénéficié dans une mesure égale. Les écarts de développement qui ne cessent de croître entre les deux rives de la méditerranée constituent ainsi, un motif sérieux de frustration et une source permanente de tension pour la sécurité euro méditerranéenne.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le dialogue et la coopération entre l'OSCE et les partenaires méditerranéens pour la

coopération- qui connaissent un tournant important depuis la conférence ministérielle de Maastricht – puissent se concentrer d’avantage sur les dimensions économique, environnementale, humaine et culturelle.

Nous formulons le souhait que le document sur la stratégie de l’OSCE concernant la dimension économique et environnementale puisse prévoir de façon plus explicite, une coopération plus affirmée avec les partenaires méditerranéens pour la coopération, dont la plupart ont aussi besoin d’une assistance pour mener à bien les réformes économiques nécessaires à l’intégration dans l’économie mondiale.

Dans ce cadre, nous sommes conscients que les engagements politiques pour le développement des institutions démocratiques et la mise en œuvre des réformes visant le renforcement de l’Etat de droit et la bonne gouvernance, constituent une condition nécessaire et une mesure fondamentale dans la voie de la consolidation de la sécurité économique et la réduction des déficits sociaux et environnementaux, qui menacent la sécurité et la stabilité.

### **Monsieur le Président,**

Le royaume du Maroc qui représente à plusieurs égards un modèle sociétal démocratique ouvert qui a fait de la paix et de la tolérance, de l’Etat de droit et de la liberté économique ses valeurs essentielles , réitère son engagement à renforcer les acquis démocratiques et à persévérer sur la voie des réformes institutionnelles et environnementales à même de promouvoir le développement durable notamment dans les domaines humain et socio-économique, et de contribuer à son intégration progressive dans l’ espace régional euro méditerranéen.

C’est dans ce sens que sa Majesté le Roi Mohammed VI a mis en œuvre un ensemble de mesures destinées à créer les conditions propices pour un développement économique et social, comme étant le meilleur rempart contre l’idéologie du fanatisme, et la propagation des discours haineux et obscurantistes. L’ éradication de la pauvreté, l’assistance aux couches défavorisées, la promotion du mouvement associatif, la redynamisation du secteur privé et la mise à niveau des petites et moyennes entreprises ont également été au centre de ce processus de réformes qui a visé, entre autres, à:

- Jeter les bases d’une action politique citoyenne et responsable à travers notamment le renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.
- Accélérer la réforme en profondeur du système éducatif, élevée au rang de priorité nationale. Car c’est par l’éducation que les peuples de la méditerranée apprendront mieux à se connaître, s’accepter et aussi à pouvoir diverger dans la tolérance.

- Mise en place d'un nouveau code de la famille qui lève la tutelle et fait de la femme l'égale de l'homme en termes de droits et de responsabilités.
- Réforme et rénovation du système judiciaire notamment à travers la création de tribunaux commerciaux régionaux.
- Mise en œuvre d'un programme de privatisation et de libéralisation du commerce et une politique de soutien au secteur privé et d'incitation à l'investissement.

Par ailleurs, et étant profondément conscient de l'importance de son partenariat économique et stratégique avec l'Europe, le Maroc a veillé à l'harmonisation de sa législation avec les acquis européens. Son ambition constante de s'ériger, aux portes de l'Europe, en une plateforme régionale d'investissements, de production et d'échanges, attractive et performante, au carrefour de l'Europe, de l'espace maghrébin et méditerranéen et de l'Afrique sub-saharienne, a permis à mon pays de mettre en œuvre une panoplie de projets et de réformes allant de la mise à niveau de son tissu productif à la libéralisation des secteurs-clés de l'activité économique, en passant par l'amélioration des procédures liées à l'investissement, la rénovation de son système bancaire et financier, et la modernisation de son appareil judiciaire.

C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit la série d'accords de libre échange que mon pays a conclu avec l'Union Européenne, avec les pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange, avec les Etats-Unis et la Turquie ou encore avec les pays formant la quadrilatérale d'Agadir, en l'occurrence la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. L'ensemble de ces mesures vient confirmer de la façon la plus concrète, la volonté de mon pays de se mettre au diapason des orientations économiques, régionales et internationales.

Malgré les inquiétudes que suscite l'élargissement de l'Union Européenne, le Maroc est fermement engagé à poursuivre sa politique de stabilisation macro-économique et de mise à niveau économique et industrielle afin de faire face aux contraintes de la compétitivité et réduire les effets néfastes de la concurrence commerciale.

D'un autre côté, les questions de l'environnement ont été une source croissante de préoccupations de mon pays au cours des dernières années, sachant que la dégradation de l'environnement et l'utilisation éffreinée des ressources naturelles, en plus de la mauvaise gestion des déchets, ont un impact négatif sur la santé, le bien être, la situation écologique et la sécurité et la stabilité.

**Monsieur le Président,**

S'il a été indiqué à maintes reprises, que l'OSCE n'est pas une organisation économique d'assistance financière ou de protection de l'environnement, elle reste une organisation régionale de sécurité et de coopération de premier choix dont la portée politique est évidente. Sa valeur ajoutée réside dans son rôle de passerelle interinstitutionnelle, de catalyseur des énergies et de ressources internationales existantes, et de promoteur d'une coopération régionale transfrontalière.

Il convient de rappeler à ce sujet que l'OSCE figure parmi les institutions appelées à jouer un rôle dans la définition des critères de référence concernant la nouvelle politique de voisinage de l'union européenne.

La contribution de l'OSCE devrait, à notre sens, s'orienter vers la mise en place d'organes de réflexion et d'assistance en vue de la réduction des déséquilibres économiques et commerciaux qui affectent les pays de la rive sud de la méditerranée, notamment à travers les conséquences incontrôlables de la mondialisation et de la concurrence acharnée qu'elle permet d'accompagner.

Nous rejoignons volontairement l'Organisation pour dire que la coopération économique reste un élément essentiel de son activité. Nous restons convaincus que l'OSCE peut contribuer, à travers son vaste réseau de relations avec les organisations et les institutions internationales, à initier des actions de coopération multilatérale, pouvant aider à apporter des éléments de réponse aux préoccupations des partenaires méditerranéens dans les domaines économiques et environnementaux.

Je voudrais, à cette occasion, réitérer la disponibilité totale de mon pays à contribuer positivement à ces efforts.

Merci Monsieur le président.